

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

Lieu de vérification	
Adresse :	
Objet du contrôle	
Assainissement Collectif:	
☐ Vente ☐ Contre-visite* ☐ Maison neuve*	
1- Demandeur	2- Coordonnées de facturation et destinataire du rapport
☐ Propriétaire ☐ Agence immobillière ☐ Étude	Nom:
☐ Autre (préciser) :	Prénom :
Nom:	Adresse :
Prénom :	
Téléphone :	Téléphone :
3- Coordonnées propriétaire	4- Coordonnées de la personne présente lors du contrôle
Nom:	Nom:
Prénom :	Prénom :
Téléphone :	Téléphone :
INFORMATIONS IMPORTANTES	
Ce formulaire devra être correctement complété pour validation de la prise de RDV.	
• Pour nous permettre de réaliser le contrôle, il est nécessaire que l'ensemble des ouvrages soient visibles, accessibles et ouverts le jour de	
 la visite. Le service Assainissement s'engage à rappeler dans un délai de 7 jours à compter de la date de réception de ce formulaire dûment complété 	
et signé, et à vous proposer un rendez-vous dans un délai de 15 jours. Toutefois, en fonction de votre disponibilité, le service reste ouvert	
pour tout rendez-vous fixé au-delà de ce délai. Les rapports seront envoyés au plus tard sous 3 semaines après le rendez-vous et uniquement à la personne référencée en case 2.	
 Afin de permettre au service Relations aux Usagers de transmettre le duplicata du rapport à un autre tiers que la personne référencée 	
en case 2 du formulaire, merci d'envoyer un justificatif notifiant l'accord de la personne référencée en case 2 du formulaire de fournir un	
duplicata du rapport à un autre tiers (notaire, agence immobilière, etc.).	
Le demandeur et le propriétaire reconnaissent avoir pris connaissance des informations importantes ci-dessus.	
Je m'engage à régler les frais des deux diagnostics à réception des titres de recette envoyés par le Service de Gestion Comptable de Château-Gontier (Tarif en vigueur Eaux Usées au 01/01/2025 : 104,04 € TTC) - (Tarif en vigueur Eaux Pluviales au 01/01/2025 : 88,00 € HT (non soumis à la TVA)).	
* Pour une demande de contre-visite ou pour la construction d'une nouvelle habitation, la prestation du contrôle est gratuite.	
Le:	Signature du demandeur :

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, dans les plus brefs délais, le présent formulaire dûment complété, daté et signé par

mail à l'adresse <u>eau@paysdecraon.fr</u> ou par courrier : 1 rue Buchenberg - BP 71 – 53400 CRAON.